



Secrétariat Général
Direction Générale de l'Urbanisme, de
l'Architecture et de l'Aménagement
du Territoire
Direction de l'Urbanisme

n° 11492 /6112

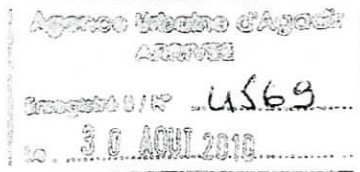
— Copie à Monsieur

→ Copie pour les Walis au DE
30.9.2010

03 AOUT 2010

A MESSIEURS

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE URBAINE DE MARRAKECH
X LE DIRECTEUR DE L'AGENCE URBAINE D'AGADIR
LE DIRECTEUR DE L'AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA
LE DIRECTEUR DE L'AGENCE URBAINE DE LAAYOUNE



Objet : Ligne ferroviaire Marrakech-Laâyoune.

Réservation de terrain pour les installations ferroviaires.

P.J : Copie de l'envoi de Monsieur le Ministre de l'Equipement et des Transports sous N°31/360-3083 du 8/7/2010.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que ce Ministère a été destinataire d'un courrier émanant de Monsieur le Ministre de l'Equipement et des transports, demandant l'annulation de la réservation des servitudes du projet du tracé ferroviaire Marrakech - Laâyoune prévues dans les documents d'urbanisme des villes et centres concernés, et ce considérant que ce projet de ligne n'est pas inscrit dans les plans de développement ferroviaire à moyen et à long terme.

Aussi, je vous demande de bien vouloir examiner, en concertation avec Messieurs les Walis et Gouverneurs ainsi que Messieurs les Présidents des Conseils Communaux concernés, les dispositions juridiques et réglementaires à prendre à ce sujet et me tenir informer, chacun en ce qui lui concerne, des suites réservées à ce dossier.

Veillez agréer, Messieurs les Directeurs, l'expression mes salutations distinguées.

Younes EL KASMI
Directeur de l'Urbanisme

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace
Rue Al Joumayz, Mail Central, Hay Ryad, Rabat, Maroc
Tél: +212 37 57 70 00, Fax: +212 37 57 72 22/73 73/ 74 44

www.mhuae.gov.ma

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

8 JUL 2010

N°: 31/360

Le Ministre de l'Equipelement et des Transports

Rabat, le

3083

A

Monsieur le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme
Et de l'Aménagement de l'Espace

- RABAT -

OBJET : Future ligne ferroviaire Marrakech-Laâyoune .
Réservation de terrain pour les installations ferroviaires.

المملكة المغربية
وزارة الإسكان والتعمير والتنمية المجالية
التاريخ: 21 JUL 2010
الواردات رقم:

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en prévision de la réalisation du projet ferroviaire Marrakech-Laâyoune (960km), il avait été décidé au début des années 80, pour des considérations de l'époque, de réserver un couloir sur les plans d'aménagement des villes et centres touchés par ce projet conformément au tracé étudié. De ce fait, les propriétés situées à l'intérieur de ce couloir ont fait partie des servitudes ferroviaires interdites à tout aménagement, bien qu'elles ne soient pas encore expropriées.

Cette situation a poussé plusieurs propriétaires de terrain se trouvant à l'intérieur de la zone ferroviaire projetée, à entamer des actions en justice à l'encontre de l'ONCF pour réclamer une indemnisation pour privation d'aménagement de leurs parcelles de terrain (conformément aux prescriptions du dahir n°1.92.31 du 17 juin 1992, portant promulgation de la loi n°12-90 relative à l'urbanisme) ce qui ouvre aux intéressés la possibilité d'intenter d'autres actions judiciaires pour les périodes à venir tant que la procédure d'expropriation n'est pas encore entamée.

Vu l'immensité des terrains réservés à ce projet (4.372 Ha), cette situation peut avoir de graves conséquences sur le budget de l'ONCF car elle peut inciter tous les propriétaires concernés à faire des réclamations similaires.

Compte tenu que la réalisation de ce projet conformément au tracé mentionné ci-dessus n'est pas inscrite dans les plans de développement ferroviaire à moyen et à long terme, je vous saurai gré de bien vouloir faire annuler la réservation des servitudes ferroviaires prévues sur les Plans d'Aménagement des villes et centres concernés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de l'Aménagement de l'Espace
Date: 16 JUL 2010

Le Ministre de l'Equipelement
et des Transports

KARIM GHELLAB

المملكة المغربية
وزارة الإسكان والتعمير والتنمية المجالية
20 JUL 2010
9/9/1